

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 novembre 2016

ADAPTATION DES TERRITOIRES LITTORAUX AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - (N° 4241)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 23

présenté par

Mme Got, Mme Berthelot, Mme Le Loch et Mme Le Dissez

ARTICLE 12

Supprimer l'alinéa 23.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence par rapport à l'amendement qui modifie la rédaction de l'article L. 567-12.